



HAL
open science

Rosheim (67), Purpurkopf, Un castrum du premier Moyen Âge? Rapport de sondage programmé 2021 (017784)

Florent Minot, Tristan Martine, Élise Arnold

► To cite this version:

Florent Minot, Tristan Martine, Élise Arnold. Rosheim (67), Purpurkopf, Un castrum du premier Moyen Âge? Rapport de sondage programmé 2021 (017784). [Rapport de recherche] Archéologie Alsace; ARCHIMEDE - Archéologie et histoire ancienne: Méditerranée - Europe; TEMOS - Temps, Mondes, Sociétés. 2021. hal-03615989

HAL Id: hal-03615989

<https://hal.science/hal-03615989>

Submitted on 30 Mar 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

RAPPORT
DE SONDAGE PROGRAMMÉ

ROSHEIM, Bas-Rhin

Purpurkopf

Un castrum du premier Moyen Âge ?

du 06 au 12 juin 2021

N° d'autorisation : 2021/A 163

Code INSEE 67411

Opération n° 017784

Par Florent Minot

Avec la collaboration de
Élise Arnold
Tristan Martine

REMERCIEMENTS

Nous tenons avant tout à remercier Patrick Fisher pour le soutien logistique qu'il nous a apporté au cours de cette opération. Nous remercions également les autres membres du Club Vosgien Purpurkopf et leur président Fabien Caspar pour l'aide appréciable qu'ils nous ont apportée lors du rebouchage des sondages.

Nous remercions Archéologie Alsace et l'Université d'Angers pour le soutien logistique d'une part et financier d'autre part qu'ils ont apporté à cette opération.

Nous remercions également Thomas Brunner, Gérard Giuliano, Jacky Koch et Jean-Michel Rudrauf d'être passés nous faire part de leur expertise et de leurs encouragements.

Que soit également remercié Alphonse Troestler, président de l'Association des Amis de Rosheim, pour son soutien continu.

Un grand merci aux fouilleurs, Manon Pavie, François Peyratout et Jean Rodé, pour leur motivation et leur bonne humeur.

SOMMAIRE

3	remerciements
7	DONNÉES ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES
9	Fiche signalétique
11	Mots-clefs
11	Notice scientifique
12	Copie de l'Arrêté Préfectoral
15	1. PRÉSENTATION DU SITE
17	1.1. Localisation du site
17	1.2. Contexte géologique et topographique
20	1.3. Description et nature du site
20	1.3.1. L'enceinte
21	1.3.2. Le bâtiment central
21	1.4. État des connaissances historiques et archéologiques
21	1.4.1. Le Burcberck d'après une bulle de Léon IX (Tristan Martine)
23	1.4.2. Historique des recherches archéologiques
25	1.5. L'intervention archéologique et les méthodes adoptées
25	1.5.1. Problématique scientifique
25	1.5.2. Le projet
25	1.5.3. La réalisation de l'intervention
26	1.5.4. Le traitement et la gestion des données
29	2. RÉSULTATS SCIENTIFIQUES
34	2.1. Phase A : Le mur MR1001, vestige du bâtiment sommital
34	2.1.1. Plan et structure
35	2.1.2. Matériaux de construction et mise en œuvre
39	2.2. Phase B : Les niveaux d'effondrement du bâtiment (US 1003 et 1006)
40	2.3. Les éléments de datation
43	3. CONCLUSION ET PERSPECTIVES
45	Bibliographie
49	ANNEXES - INVENTAIRES
50	Inventaire des unités stratigraphiques
51	Diagramme stratigraphique
52	Inventaire du mobilier archéologique
53	Inventaire de la documentation scientifique



**DONNÉES ADMINISTRATIVES,
TECHNIQUES
ET SCIENTIFIQUES**

FICHE SIGNALÉTIQUE

Identité du site

Région	Grand Est
Département	Bas-Rhin
Commune	Rosheim
Code INSEE	67411
Lieu-dit	<i>Purpurkopf</i>
Cadaastre	Section D
Parcelle	61 et 64
Propriétaires des parcelles	Ville de Rosheim
Altitude	entre 560 et 570 m NGF
Coordonnées géographiques	9707,78 2399,588
Protection juridique	/

Références de l'opération

Arrêté d'autorisation	2021/A163
N° d'opération	017784
Nature	Sondage programmé
Titulaire	Florent Minot
Organisme de rattachement	Archéologie Alsace
Date d'intervention sur le terrain	06/06/2021 - 12/06/2021
Surface des sondages	13 m ²

Le Rapport Final d'opération

Nombre de volumes	1
Nombre de pages	63
Nombre de figures	22

Intervenants scientifiques

Prénom Nom, organisme	Fonction	Tâches
Nicolas Payraud, SRA	Conservateur régional de l'Archéologie adjoint	Autorisation et contrôle scientifique
Florent Minot, Archéologie Alsace	Archéologue territorial	Responsable scientifique de l'opération
Tristan Martine, Université d'Angers	Maître de conférences	Étude historique

Intervenants administratifs et techniques

Frédéric Séara, SRA	Conservateur régional de l'Archéologie	Autorisation et contrôle scientifique
Nicolas Payraud, SRA	Conservateur régional de l'Archéologie adjoint	Autorisation et contrôle scientifique
Éric Pesenti, Archéologie Alsace	Logisticien	Préparation des moyens techniques

Équipe de fouille

Tristan Martine, Université d'Angers	Maître de conférences	Travaux de terrain
Florent Minot, Archéologie Alsace	Archéologue territorial	Responsable d'opération
Manon Pavie	Bénévole	Travaux de terrain
François Peyratout	Bénévole	Travaux de terrain
Bastien Prévôt, Archéologie Alsace	Archéologue territorial	Prises de vue drone
Jean Rodé	Bénévole	Travaux de terrain

Équipe de post-fouille

Elise Arnold, Archéologie Alsace	Céramologue	Dessin de la céramique
Tristan Martine, Université d'Angers	Maître de conférences	Rédaction, étude documentaire, relecture du rapport
Florent Minot, Archéologie Alsace	Archéologue territorial	Rédaction, DAO, traitement des inventaires, mise en page du rapport

MOTS-CLEFS

CHRONOLOGIE	VESTIGES	MOBILIER
Antiquité		Céramique
Premier Moyen Âge?	Bâtiment fortifié	Céramique, métal

NOTICE SCIENTIFIQUE

L'opération de sondage menée du 6 au 12 juin 2021 avait pour objectif de mesurer le potentiel archéologique des vestiges d'un bâtiment situé au sommet du Purpukopf, au centre d'une vaste enceinte jusqu'à présent non datée. Plus précisément, les sondages visaient à caractériser l'architecture de ce bâtiment, à évaluer son état de conservation et à tenter de préciser sa datation. En effet, une relecture des sources historiques pose l'hypothèse de la présence d'un *castrum* sur le sommet à la fin du X^e siècle, faisant du site un maillon important de l'histoire de l'émergence du phénomène castral en Alsace. Les sondages font suite à une campagne de prospection menée sur le site en 2020 et se veulent préalables à une campagne de fouille programmée.

Deux fenêtres ont été ouvertes de part et d'autre de l'angle nord-ouest du bâtiment pour documenter à la fois sa stratigraphie interne et externe. L'opération a également été l'occasion d'effectuer un débroussaillage complet de l'édifice afin de réaliser des photos par drone dans l'optique d'en tirer un photo-plan. Le dégagement de l'angle nord-ouest de la maçonnerie a permis d'estimer plus précisément les dimensions du bâtiment, dont les angles externes nord-est et interne sud-est étaient déjà connus. Long de 18,60 m pour 11 m de large hors œuvre, il est constitué d'une forte maçonnerie de moellons de grès rose lié à la terre large de 2 à 2,10 m et conservée jusqu'à 3 m en élévation. Ces caractéristiques suggèrent une fonction défensive qui fait écho à l'hypothèse du *castrum*.

Une seule phase d'occupation a été reconnue, le bâtiment ne semblant pas avoir fait l'objet de phases de transformation ou de réfection. L'unique couche d'abandon, composée essentiellement des matériaux issus de l'effondrement de la maçonnerie, a livré un fragment de céramique culinaire qui permet d'avancer, avec de nombreuses réserves, une datation entre les IX^e et X^e siècles. Deux autres fragments, à priori attribués au Bas-Empire, suggèrent néanmoins une datation plus ancienne, sans qu'il soit possible de préciser s'il s'agit d'éléments contemporains ou antérieurs à l'érection du bâtiment.

COPIE DE L'ARRÊTÉ PRÉFECTORAL



**Direction régionale
des affaires culturelles**

**ARRÊTÉ PRÉFECTORAL PORTANT AUTORISATION DE SONDAGE
ARCHÉOLOGIQUE**

SRA N° 2021/A163 EN DATE DU 28 AVRIL 2021

La préfète de la région Grand Est
Préfète de la zone de défense et de sécurité Est
Préfète du Bas-Rhin

VU le code du patrimoine et notamment son livre V, titre II, relatif à la législation et à la réglementation de l'archéologie programmée et plus particulièrement ses articles L. 531-1 et R. 531-1 ;

VU l'arrêté de Mme la ministre de la culture en date du 27 juillet 2018 portant nomination de Mme Christelle CREFF-WALRAVENS, directrice régionale des affaires culturelles de la région Grand Est ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2020/036 en date du 3 février 2020 portant délégation de signature à Madame Christelle CREFF-WALRAVENS, directrice régionale des affaires culturelles de la région Grand Est ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2021/01 en date du 8 janvier 2021 portant subdélégation de signature aux agents de la direction régionale des affaires culturelles (compétences générales et / ou ordonnancement secondaire RBOP RUO) ;

VU le dossier de demande d'autorisation de sondage archéologique adressé par Florent Minot au service régional de l'archéologie, reçu le 11 décembre 2020 à la DRAC Grand Est ;

VU l'avis émis par la commission territoriale de la recherche archéologique lors de sa session de mars 2021 ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : Florent Minot est autorisé à procéder à un sondage archéologique sur le site suivant :

région : **Grand Est** n° opération : **017784**

département : **Bas-Rhin**

Direction régionale des affaires culturelles du Grand Est
Palais du Rhin – 2 place de la République – 67082 Strasbourg cedex – Tél. 03 88 15 57 00
www.culture.gouv.fr/Regions/Grand-Est

commune : **Rosheim**
 lieu-dit : **Purpurkopf**
 parcelles : **section D, n° 61, 64**
 n° de site : **67 411 0049**
 dates d'opération : **du 5 au 20 juin 2021**
 organisme de rattachement : **Archéologie Alsace**
 programmation nationale : **Axe 11 : Les constructions élitaires, fortifiées ou non, du début du haut Moyen Âge à la période moderne**

Article 2 : prescriptions générales

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du service régional de l'archéologie, qui pourra imposer toutes prescriptions qu'il jugera utiles pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération. Le responsable scientifique de l'opération tiendra régulièrement informé le service régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes.

Il lui signalera immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier et les mesures nécessaires à la conservation provisoire de ces vestiges devront être prises en accord avec lui.

L'opération archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

À la fin de l'opération, le responsable scientifique de l'opération adressera au service régional de l'archéologie un rapport en 5 exemplaires dont un non broché ; il lui transmettra également le rapport en version numérique (pdf), identique à la version imprimée. La version numérique du rapport sera accompagnée d'un plan général de l'opération géoréférencé (shp).

Le rapport d'opération comprendra notamment, en annexe, des inventaires détaillés des biens archéologiques mobiliers mis au jour et de la documentation scientifique. Ces inventaires seront également transmis au service régional de l'archéologie dans les formats numériques permettant d'alimenter la base PLEADE de la DRAC Grand Est (MobX et AFX).

L'ensemble des documents relatifs à l'opération (notes, photographies, relevés, correspondances, etc.) sera également remis au service régional de l'archéologie.

Article 3 : destination des biens archéologiques mobiliers

Le statut juridique et le lieu de dépôt des biens archéologiques mobiliers découverts au cours de l'opération seront réglés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

Article 4 : La Directrice régionale des affaires culturelles de la région Grand Est est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Copie pour information à :

Commune

Pour la préfète
 et par délégation,
 Pour la directrice régionale des affaires culturelles
 et par subdélégation,
 Le conservateur régional de l'archéologie adjoint,
 Nicolas Payraud



1. PRÉSENTATION DU SITE

1.1. LOCALISATION DU SITE

La fortification du Purpurkopf se trouve sur le ban de la commune de Rosheim, petite ville bas-rhinoise située sur le piedmont vosgien (Fig.1).

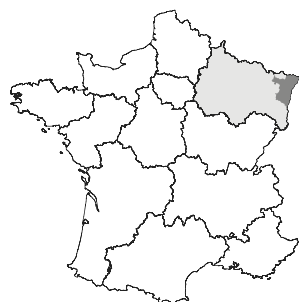
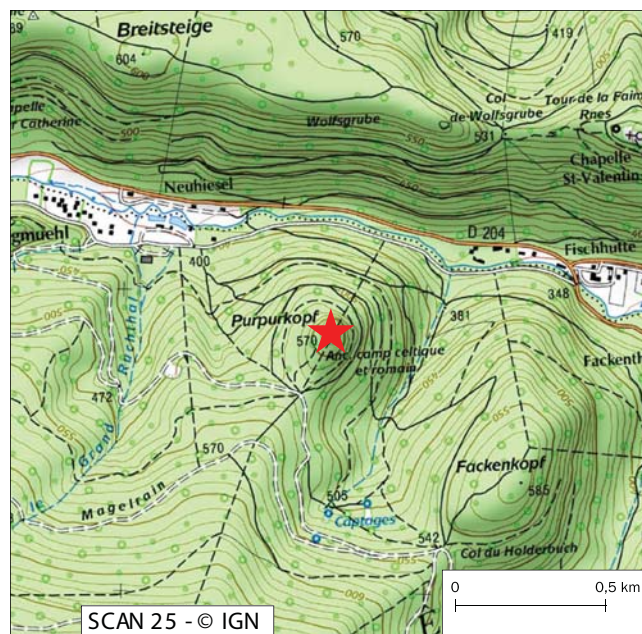
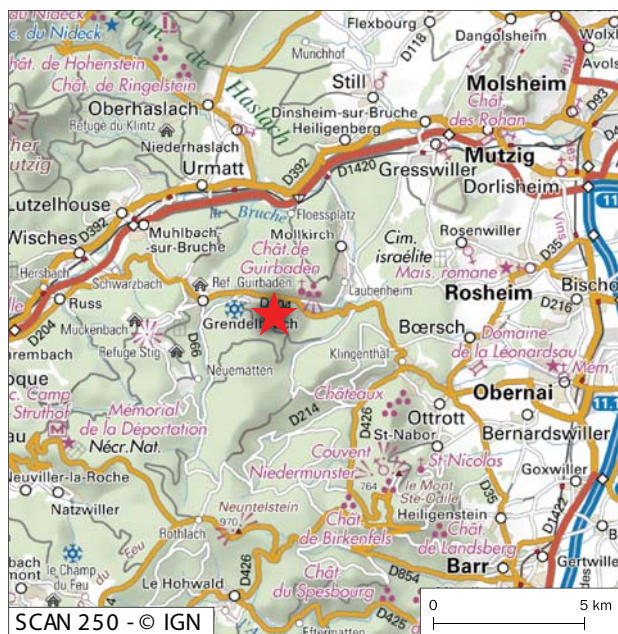
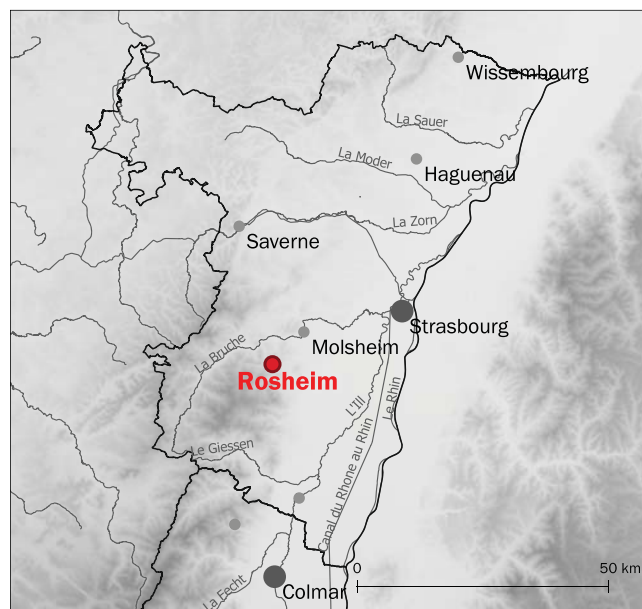


Fig. 1. Localisation du site sur fond de carte IGN



1.2. CONTEXTE GÉOLOGIQUE ET TOPOGRAPHIQUE

Le site occupe le sommet du Purpurkopf qui culmine à 570 m d'altitude. Partiellement déboisé, il mesure un peu moins d'un hectare et domine la vallée de la Magel (Fig.2 et 3). Les pentes de cette éminence, abruptes à l'est, au nord, et dans une moindre mesure à l'ouest, lui confèrent des qualités défensives naturelles. Le sous-sol est caractérisé par la présence du socle gréseux qui affleure localement, notamment au niveau du sommet. Au sud du site, le terrain rejoint en pente douce le col du Hexenplatz qui sépare le Purpurkopf du reste de la montagne. Le sommet est encadré par deux vallons orientés du sud au nord et creusés par le ruisseau du Purpurthal à l'est et du Grand Ruchthal à l'ouest. En contrebas du site, sur le versant sud-ouest, à une cinquantaine de mètres de l'enceinte, une dépression humide accueille un puisard en pierre sèche.

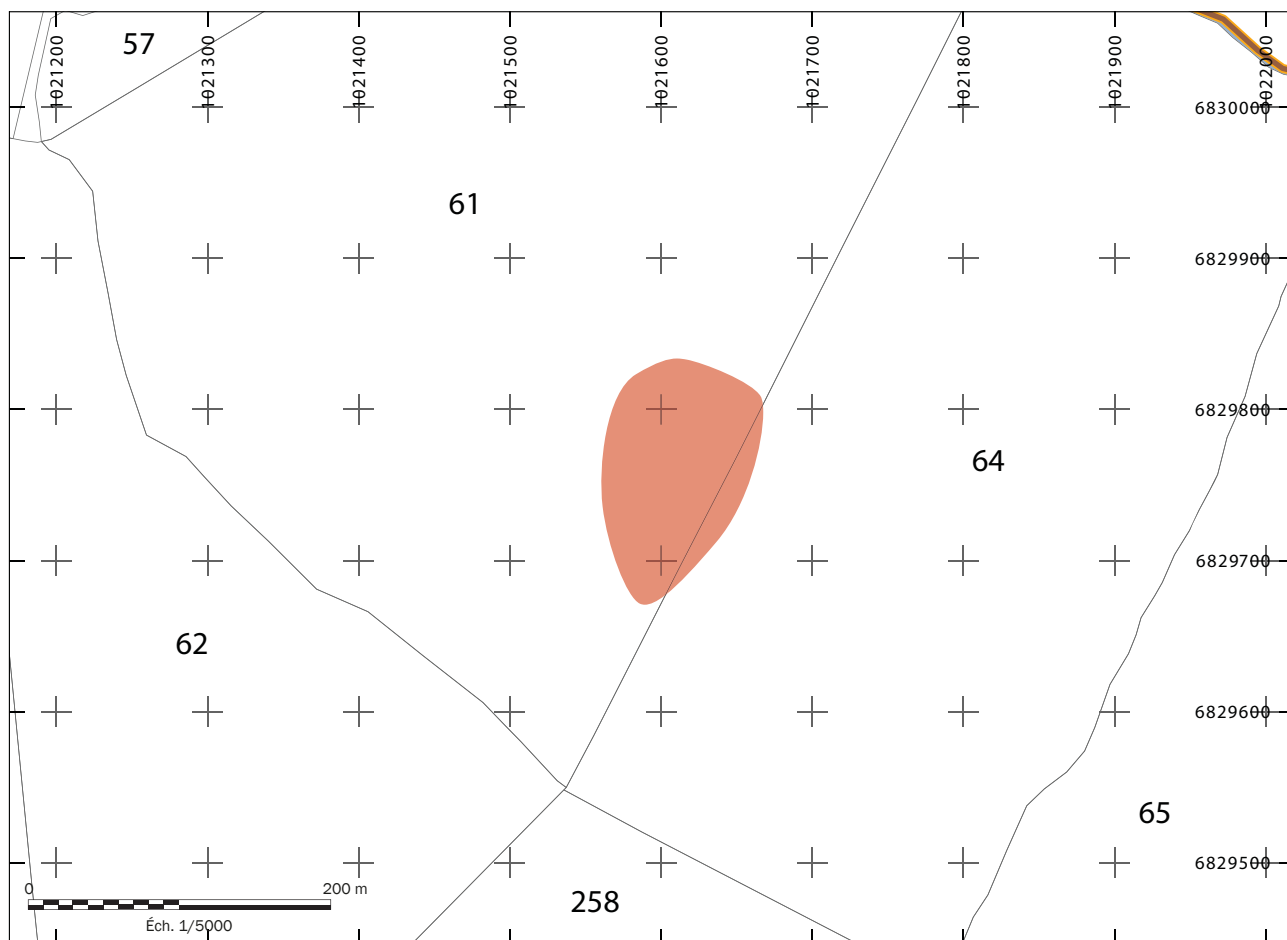


Fig. 2. Localisation du site sur le plan cadastral



Fig. 3. Vue aérienne du sommet depuis l'ouest. Cliché : B. Prévot

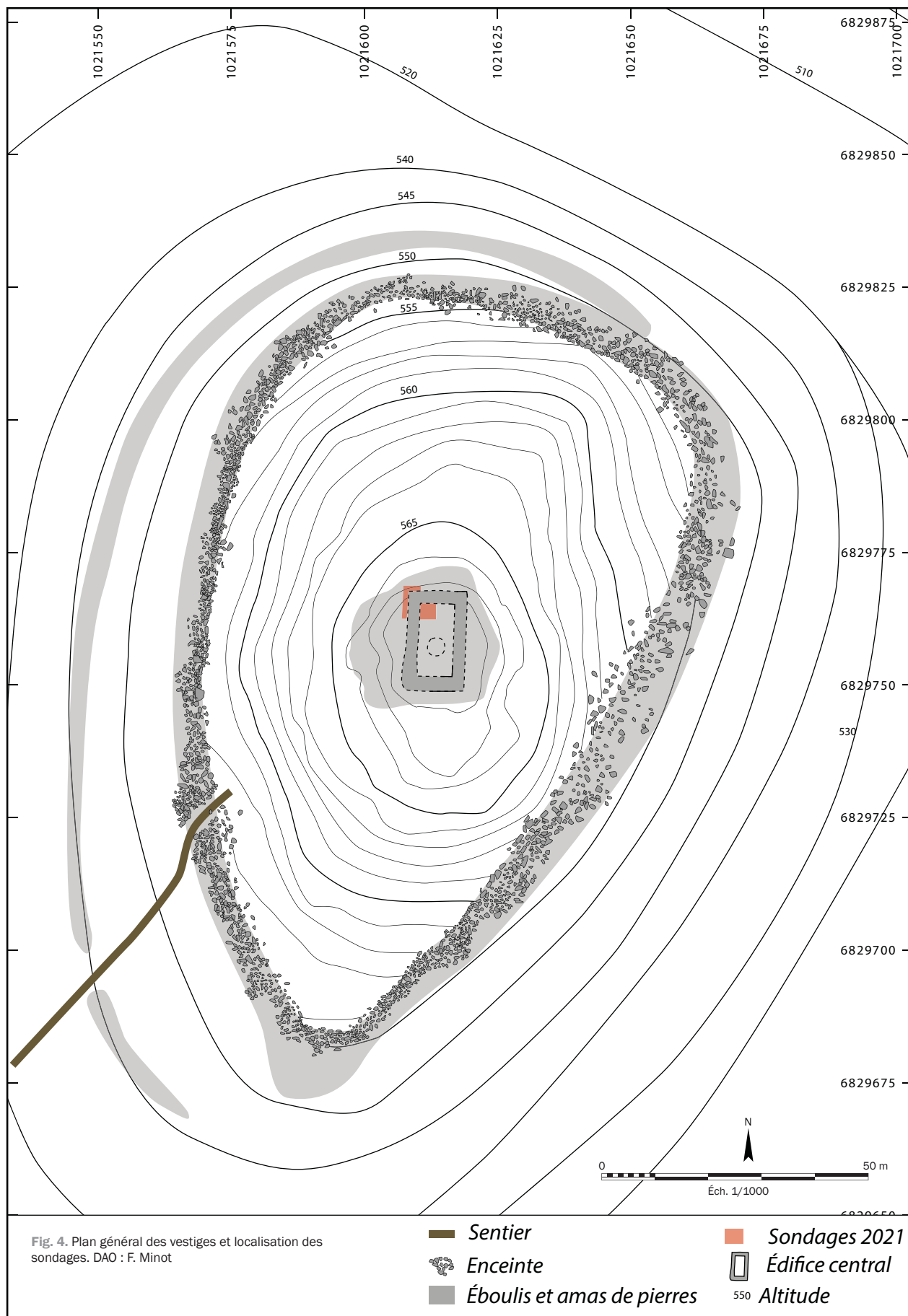


Fig. 4. Plan général des vestiges et localisation des sondages. DAO : F. Minot

- Sentier
- Enceinte
- Éboulis et amas de pierres
- Sondages 2021
- Édifice central
- Altitude

1.3. DESCRIPTION ET NATURE DU SITE

1.3.1. L'enceinte

Le site est caractérisé par un mur d'enceinte composé d'un amoncellement de moellons, mesurant 375 m de périmètre et délimitant un espace intérieur de 142 m de long et 83 m de large pour environ 8900 m² (Fig. 4). Ce mur est conservé de manière inégale et prend le plus souvent la forme d'un éboulis soulignant une importante rupture de pente (Fig. 5). La totalité de son tracé est toutefois nettement visible dans le relief et son aspect d'amas rocheux ne passe pas inaperçu. Le plan au sol est à mi-chemin entre le plan ovoïde et le triangle isocèle, de manière à présenter un front en éperon vers le sud. L'enceinte suit globalement la même courbe de niveau, sauf à l'est où elle prend un peu d'altitude en raison de la forte pente de ce côté du sommet. La porte d'entrée a été placée dans le tiers sud du front ouest, là où la pente est la moins accentuée. En toute logique, la voie d'accès initiale était la même qu'aujourd'hui et rejoignait le col du Hexenplatz. Le plan de la porte est difficile à interpréter : la présence d'une légère saillie de l'enceinte sur son côté nord pourrait suggérer un plan en tenaille, mais il n'est pas exclu que cette particularité résulte de l'aménagement du chemin d'accès dans une période récente. À l'ouest, les vestiges d'une deuxième enceinte précèdent l'enceinte principale du côté où la pente naturelle est la moins forte, mais son tracé est nettement moins visible.

Le mur ne présente pas ou plus l'aspect d'une maçonnerie. Il est constitué d'un empilement de moellons de grès rose grossièrement équarris et de dimensions variables, les plus grands atteignant près de 2 m de longueur. Seuls quelques rares tronçons présentent encore une structure ordonnée et des vestiges du parement originel (Fig. 6). Aucun liant ne semble avoir été mis en œuvre dans la construction, ni terre ni mortier. Dans sa partie supérieure, l'épaisseur du mur est d'environ 2 m et certains gros moellons sont disposés en parpaing. La variété des modules suggère une production par débitage grossier ou éclatement du substrat gréseux extrait à priori directement sur le sommet ou dans son environnement proche. Côté intérieur, le mur retient une sorte de terreplein qui forme une petite terrasse plane rompant la pente naturelle du massif. De ce côté l'élévation de l'enceinte par rapport au niveau de circulation ne dépasse pas 1 m. Côté extérieur en revanche, la hauteur de l'enceinte est plus conséquente en raison de la différence de niveau entre l'intérieur et l'extérieur de la fortification. Elle atteint environ 2 m, mais son pied est masqué par un amas de moellons provenant au moins partiellement de son effondrement. Cet amas atteint jusqu'à 10 m de large par endroits et confère à la fortification un aspect d'éboulis plus ou moins raide et difficilement franchissable. En l'absence de fouille permettant de dégager sa base, la hauteur initiale du mur reste difficile à estimer, de même que son aspect primitif.



Fig. 5. Vue de l'arase de l'enceinte au nord de son tracé. Cliché : F. Minot

Fig. 6. Vue du parement de l'enceinte à l'ouest.
Cliché : F. Minot



1.3.2. Le bâtiment central

Au centre du périmètre fortifié, le bâtiment qui coiffe le sommet repose directement sur l’affleurement rocheux qui présente à certains endroits, notamment au sud-est, des parois abruptes, voire verticales, de 1 ou 2 m de haut. Avant notre intervention, le bâtiment se caractérise par une maçonnerie éboulée de plan rectangulaire, orientée sur un axe nord-sud et mesurant 18,60 x 11 m hors œuvre. Il est cerné par un talus d’éboulis provenant de l’effondrement de ses élévations. L’épaisseur du mur, d’environ 2 m, est constante de tous les côtés, là où l’arase est visible. Le mur est constitué de deux parements droits qui bloquent à priori un fourrage difficilement observable en raison de la végétalisation des arases. Aucun mortier n’est visible et les rares segments de parement visibles présentent l’aspect d’une construction en pierre sèche. Le matériau mis en œuvre correspond au grès local débité en moellons sommairement équarris et disposés en assises irrégulières. De nombreux éléments de calage sont employés dans la mise en œuvre pour compenser l’irrégularité des formes. Les angles sont constitués de blocs d’angles grossièrement équarris conservés sur plusieurs assises. Une interruption de la maçonnerie au milieu du mur ouest correspond peut-être à l’entrée primitive, mais pourrait tout aussi bien résulter d’un effondrement du mur à cet endroit.

1.4. ÉTAT DES CONNAISSANCES HISTORIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES¹

1.4.1. Le Burchberck d’après une bulle de Léon IX (Tristan Martine)

Le document le plus ancien que nous conservions et qui pourrait mentionner ce site est une bulle de Léon IX pour l’abbaye d’Altorf, datant du 28 novembre 1049². Le pape y rappelle les conditions dans lesquelles son ancêtre, le comte Eberhard III (décédé avant 968), entreprit la fondation de l’abbaye, achevée par son fils, Hugues III *raucus* (décédé avant 986). Ce dernier construisit une *ecclesiola* dédiée à saint Barthélémy et au pape Grégoire le Grand, qu’il dota des dîmes de la villa d’Altorf, de « tout le terrain escarpé qui jouxte, soit en longueur, soit en largeur, le *Burchberck*, sur le sommet duquel se trouvait son

¹ D’après Tristan MARTINE, Florent MINOT, « “*Burchberck* [...] *in cujus montis cacumine suum extitit castrum*”. Analyse d’une bulle de Léon IX et bilan des données textuelles et archéologiques sur le Purpurkopf (Bas-Rhin) », *Revue d’Alsace*, 2022, à paraître.

² Pour une discussion sur la datation de l’acte, voir René BORNERT, *Les monastères d’Alsace, t. II/1, Abbayes de Bénédictins, des origines à la Révolution française*, Strasbourg, Éd. du Signe, 2009, p. 72.

*castrum*¹ », ainsi que des dîmes de tous ses domaines qui se trouvaient dans le voisinage. L'original de cette bulle est perdu, mais elle nous est connue par un *vidimus* de 1462². Dans la partie inférieure de ce *vidimus* a été ultérieurement ajoutée la copie d'une notice composée au milieu du XI^e siècle par l'abbé Engelbold et qui se trouvait au verso de la bulle originale. Elle constituait une sorte d'exégèse permettant de clarifier et d'explicitier les donations mentionnées au recto³. Elle reprend ainsi la liste des dîmes données par les fondateurs de l'abbaye dans la deuxième moitié du X^e et au début du XI^e siècle, et situées à Altorf, Barembach, Dorlisheim, Grendelbruch, Osterenforst (lieu-dit de la commune de Dorlisheim) ainsi que dans deux lieux non identifiés : « *Deroberde* » et « *Derosande* »⁴. Le document de 1462 comprend également une notice dorsale de 1790 précisant que les donations concernent Grendelbruch.

L'historiographie récente soutient que la charte est très vraisemblablement interpolée, probablement dans la première moitié du XIII^e siècle⁵. De fait, de nombreux éléments de cette charte méritent d'être questionnés, que l'on considère les caractères externes de l'acte, sa datation, sa structuration ou certaines parties du contenu juridique. Étant donné l'exactitude de la reproduction des caractères externes de l'acte, il est tout à fait possible que le *vidimus* ait été rédigé à partir de l'original aujourd'hui perdu. Néanmoins, différents points du contenu de la bulle laissent à penser qu'elle fut modifiée par la suite : il est donc probable que le sceau ait été arraché de l'original pour l'attacher ensuite à un pseudo-original. Il semble assuré que Léon IX a bien émis un acte pour Altorf, mais la version qui nous est parvenue étant manifestement interpolée, on ne peut que formuler des hypothèses quant à son contenu juridique précis. Cependant, le passage qui nous intéresse le plus dans cet acte concerne la mention du « Burcberck », or celui-ci n'est cité que comme un élément de localisation ; il ne constitue pas une donation en soi. Même si l'acte est interpolé, il paraît ainsi avoir été inutile pour le faussaire, dont l'intention était vraisemblablement de montrer que cette zone appartenait depuis très longtemps à l'abbaye, de modifier l'original sur ce point précis.

Reste néanmoins à identifier ce « Burcberck ». En utilisant cette expression, le scribe désigne une montagne surmontée d'un château dont le nom n'est plus connu, signe qu'il est alors probablement ruiné⁶. Mais quelle est cette fortification abandonnée ? Longtemps, l'historiographie a conclu qu'il s'agissait du Girbaden, situé dans l'actuelle commune de Mollkirch, car il s'agissait du seul château considéré comme médiéval dans cette zone⁷. Cette identification a néanmoins été contestée à la fin du XX^e siècle, car le Girbaden – dont les ruines actuelles datent du début du XIII^e siècle – n'apparaît dans les sources qu'en 1137⁸ et il devient rapidement un site castral important, régulièrement mentionné dans les textes⁹. Si la mention du « Burcberck » date réellement de 1049, voire si elle reprend une information datant des années 970, elle ne peut donc renvoyer au Girbaden qui n'existait pas encore. À l'inverse, si cette mention date de la fin du XII^e ou du début du XIII^e siècle, le Girbaden était alors un site connu en Alsace et il serait donc nommé comme point de référence géographique par l'éventuel faussaire, lié à l'abbaye d'Altorf. L'historiographie récente n'associe donc plus ce « Burcberck » au Girbaden, mais y voit désormais une mention du Purpurkopf, situé sur la commune de Rosheim, à 1,3 km du Girbaden, de l'autre côté de la vallée de la Magel¹⁰.

1 « *unaque omnis montani ruris, quod adjacet Burcberck, tam in longitudine, quam in latitudine, in cujus montis cacumine suum extitit castrum* », Archives départementales du Bas-Rhin (A.D.B.R.), H1/2.

2 A.D.B.R., H1/2. Plusieurs éditions existent depuis le XVIII^e siècle, mais elles ne comprennent pas les neuf premières lignes, dans lesquelles l'auteur du *vidimus* décrit notamment le document qu'il copie. Voir notamment Magnus SATTLER, *Kurze Geschichte der Benedictiner-Abtei von Altdorf, Strassbourg, Bauer, 1887, n° 3, p. 249-250.*

3 Philippe NUSS, *Les Habsbourg en Alsace des origines à 1273. Recherches pour une histoire de l'Alsatia Habsburgica*, Altkirch, Soc. d'Hist. du Sundgau, 2002, 129.

4 Les douze premières lignes de ce document sont éditées dans *Monumenta Germaniae Historica Scriptores* (MGH SS) XV, 2, Hanovre, Hahn, 1888, p. 994-995, ainsi que dans Alphonse Archangelus SIEFFERT, *Altdorf. Geschichte von Abtei und Dorf*, Strasbourg-Koenigshoffen, Ed. Saint-Fidèle, 1950, p. 280.

5 Thomas BILLER et Bernhard METZ, « Anfänge der Adelsburg im Elsaß in ottonischer, salischer und frühstaufischer Zeit », in Horst Wolfgang BÖHME (dir.), *Burgen der Salierzeit*, Sigmaringen, Thorbecke, 1991, p. 249 ; Frank LEGL, *Studien zur Geschichte der Grafen von Dagsburg-Egisheim*, Sarrebruck, SDV, n° 11, p. 393 et p. 406.

6 Jean-Michel RUDRAUF, « L'apparition des premiers châteaux en Alsace entre le début du X^e et le milieu du XI^e siècle », in Georges BISCHOFF et Benoît-Michel TOCK (dir.), *Léon IX et son temps*, Turnhout, Brepols, 2006, p. 545-546.

7 Johann Daniel SCHOEPLIN, *Alsatia aevi Merovingici, Carolingici, Carolingici, Saxonici, Salici, Suevici diplomatica*, Mannheim, Typographia Academica, t. 1, 1772, n° 211, p. 165 ; Joseph WIMMER, *Histoire de Grendelbruch et de la seigneurie de Girbaden. Contribution à l'histoire des vallées de la Magel et de la moyenne Bruche*, Strasbourg, Impr. Muh-Le Roux, 1967, p. 32.

8 Stefan Alexander WÜRDTWEIN, *Nova subsidia diplomatica ad selecta juris ecclesiastici Germaniae*, t. 7, Heidelberg, T. Goebhardt, 1776, n° 36, p. 96.

9 Frank LEGL, *Studien zur Geschichte*, op. cit., p. 393

10 Thomas BILLER et Bernhard METZ, « Anfänge der Adelsburg », art. cit., p. 249 ; Jean-Michel RUDRAUF, « L'apparition des premiers châteaux », art. cit., p. 545-546 ; Jacky KOCH, « Les châteaux alsaciens entre 950 et 1150 », in Marie POTTECHER (dir.), *L'Alsace au cœur du Moyen Âge. De Strasbourg au Rhin supérieur. XI^e-XII^e siècles*, Lyon, Lieux-Dits éditions, 2015, p. 181-182.

Le terme de Purpurkopf pourrait d'ailleurs être lié à celui de « Burcberck ». J. Wimmer propose ainsi plusieurs pistes permettant d'expliquer l'étymologie du Purpurkopf. Il relève tout d'abord le fait qu'il existe une tradition populaire expliquant que le Purpurkopf tirerait son nom du fait que « vu de Grendelbruch, son sommet brille d'un reflet pourpre dans la lumière du soleil levant ». Il évoque ensuite l'idée que cette appellation dériverait du « Burckberck », puisque l'on aurait ensuite parlé du « Burckberckkopf », pour désigner le sommet de cette montagne : « le Burgbergkopf devint d'abord le Burberkopf, puis par rapprochement avec un mot qu'on comprenait mieux, Purpurkopf. Les paysans de la région conservent d'ailleurs la prononciation «Burberkopf» »¹.

Enfin, si l'on accepte, d'une part, que ce « Burcberck » désigne le Purpukopf, et, d'autre part, que, comme le propose J.-M. Rudrauf, le Girbaden ait pu au début du XII^e siècle le remplacer, se pose alors la question de la date et de la raison de la destruction du Purpurkopf. Selon J.-M. Rudrauf, ce dernier pourrait avoir fait partie des sites castraux, dont les noms ne sont pas précisés, dont le chroniqueur Wippon nous apprend qu'ils appartenaient au comte Hugues IV (mort vers 1038) et qu'ils furent détruits en 1027 par le duc Ernest II de Souabe (« *castella Hugonis comitis [...] desolavit* »²), en révolte contre son beau-père, l'empereur Conrad II³. Si tel était le cas, le Purpurkopf aurait donc pu être construit au X^e siècle et détruit en 1027.

1.4.2. Historique des recherches archéologiques

Le Purpurkopf est décrit pour la première fois par J.-G. Schweighaeuser en 1842⁴ qui, le premier, attribue à la fortification des origines protohistoriques, y voyant même un éventuel lieu de culte druidique ou germanique. Il mentionne une triple enceinte sans entrer davantage dans les détails morphologiques des vestiges. En 1849, la traduction par L.W. Ravenez des travaux J.-D. Schoepflin offre une description un peu plus détaillée, mais reprend l'idée de triple enceinte⁵. La première de ces enceintes correspondant à priori à l'édifice sommital, la seconde à l'affleurement rocheux situé à mi-pente et la troisième à l'enceinte principale. Le site est ensuite mentionné dans l'inventaire de F. Faudel et G. Bleicher en 1880⁶, ainsi que dans un guide du Club Vosgien édité en 1888, dans lequel l'auteur décrit, une nouvelle fois, un système de triple enceinte⁷. Dans son inventaire publié en 1914⁸, F. Kessler est le premier à donner les dimensions de l'édifice sommital et à mentionner la présence d'une dépression en son centre, interprétée comme une citerne. Il est également le seul auteur à préciser que la maçonnerie du bâtiment est liée avec un mortier de chaux. En 1923, C. Goehner et F. Jaenger décrivent dans le détail la topographie du site, la morphologie de l'enceinte et en réalisent le premier plan connu⁹. Le degré de précision de leur description suggère même qu'ils aient effectué des sondages ou une coupe du mur d'enceinte puisqu'ils analysent sa stratification et son profil. Les auteurs signalent la présence du puits situé au sud-ouest, à l'extérieur de la fortification, et considèrent qu'il pourrait aussi s'agir d'une ancienne galerie de mine. Ils rapportent également la découverte d'un fragment de meule à main antique¹⁰ par K. S. Gutmann en 1914¹¹ à proximité du bâtiment central. Ils sont les premiers à considérer que ce bâtiment a probablement été érigé à une autre époque que le mur d'enceinte, mais sans l'attribuer à une ère chronologique précise. En 1926, R. Forrer signale l'existence d'un trésor monétaire daté de la fin du III^e siècle découvert en 1870 à proximité du site¹², mais dont la localisation exacte n'est pas connue.

Dans l'ensemble, les spécialistes qui se sont penchés sur son cas à partir du milieu du XIX^e siècle et jusqu'au premier tiers du XX^e siècle attribuent tous au Purpurkopf une origine protohistorique. Ils sont

1 Joseph WIMMER, *Histoire de Grendelbruch*, op. cit., p. 20.

2 Harry BRESSLAU (éd.), « *Gesta Chuonradi II. imperatoris* », *MGH SS rer. Germ. LXI*, Cap. 19, p. 39.

3 Jean-Michel RUDRAUF, « L'apparition des premiers châteaux », art. cit., p. 546.

4 Jean-Geoffroy SCHWEIGHAEUSER, *Énumération des monuments les plus remarquables du département du Bas-Rhin et des contrées adjacentes : rédigée à l'occasion du Congrès scientifique de 1842*, Strasbourg, Vve. Berger-Levrault, 1842, p. 10.

5 Johann Daniel SCHOEPFLIN, Louis Waldemar RAVENEZ, *L'Alsace illustrée, ou Recherches sur l'Alsace pendant la domination des Celtes, des Romains, des Francs, des Allemands et des Français*, Mulhouse, François Perrin Libraire-Éditeur, 1849.

6 Gustave BLEICHER, Charles-Frédéric FAUDEL, « Monuments mégalithiques, deuxième partie », *Bulletin de la Société d'Histoire Naturelle de Colmar*, 1879-1880, p.83-183, ici p. 139.

7 Curt MÜNDEL, *Die Vogesen*, Strasbourg, K. J. Trübner, 1888, p. 261.

8 Fritz KESSLER, « Les murs dits païens de l'Alsace », *Bulletin de la Société Industrielle de Mulhouse*, 1913.

9 Charles GOEHNER, Fernand JAENGER « Der Ringwall auf dem Purpurkopf bei Grendelbruch », *Cahiers d'archéologie et d'histoire d'Alsace*, n° 53-56, 1923, p. 84-88.

10 Conservée au Musée Archéologique de Strasbourg, numéro d'inventaire : 38464

11 Karl Sebastian GUTMANN, « Besuch auf dem Purpurkopf », *Strasburger Post*, n° 678, 13 juin 1914, p. 15.

12 Robert FORRER, « Des enceintes fortifiées préhistoriques, romaines et anhistoriques d'Alsace », *Bulletin de la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace*, n° 26, 2e série, 1926, p. 1-74.

toutefois partagés sur sa vocation, lui attribuant un caractère tantôt défensif et tantôt culturel. Dans l'ensemble, ils s'accordent cependant sur une continuité d'occupation ou une réoccupation du site à l'époque romaine, à la faveur des quelques découvertes mentionnées précédemment. Le long passage à vide que connaît la recherche archéologique sur les sites castraux à partir des années 1920¹ n'épargne pas le Purpurkopf. Ce dernier ne bénéficie d'un regain d'intérêt qu'à partir de la fin des années 1960, décennie qui voit naître l'archéologie médiévale, entraînant un renouveau de la recherche sur les origines du phénomène castral et sur les sites apparentés.

L'ouvrage de J. Wimmer qui questionne l'analogie entre *Burckberg* et Purpurkopf² ouvre ainsi la voie d'un nouvel axe de recherche, qui n'est toutefois pas tout de suite exploité. L'article de J. Braun sur les fortifications anciennes du secteur³ qui lui fait suite ne mentionne pas l'hypothèse du *Burckberg* et se contente d'une synthèse des découvertes et des observations anciennes. En 1977, A. Kieffer publie, lui, un plan précis accompagné d'une note qui réactualise les données morphologiques et archéologiques sur le site⁴. Le plan comprend un relevé complet de l'enceinte et de l'édifice central, mais aussi de la topographie générale du sommet. Si l'auteur reste attaché à la thèse « celtique » et « druidique » concernant l'enceinte, il s'attarde plus que ses prédécesseurs sur la description et l'interprétation du bâtiment central, dont il attribue avec réserve la construction aux Alamans. Il décrit une maçonnerie rectangulaire en pierre sèche dotée d'une porte et d'un mur de refend et mentionne également plusieurs « trous de fouille » dans et autour de ce bâtiment, supposant l'existence d'investigations anciennes. L'idée prédominante jusqu'à la décennie 1990 est donc celle d'un site fortifié protohistorique et antique dont la chronologie d'occupation ne dépasse pas le Ve siècle⁵.

Sans remettre complètement en cause la possibilité d'une origine antique de l'enceinte, Th. Biller et B. Metz y voient, eux, les vestiges d'une enceinte-refuge (*Fliehbürg*), voire ceux d'un habitat fortifié (*befestigte Höhensiedlung*)⁶. D'une fortification publique, ou du moins communautaire, on serait passé à une fortification privée caractérisée par la construction du bâtiment central qu'ils considèrent comme précurseur des Turmburg des XI^e et XII^e siècles : c'est à ce dernier état que ferait référence la bulle papale⁷. Mis en évidence par sa situation centrale et sommitale ainsi que par ses caractéristiques architecturales, l'édifice rectangulaire réunirait selon eux tous les critères d'une résidence seigneuriale : il pourrait s'agir d'une résidence comtale de la fin du X^e siècle. J-M Rudrauf et G. Bischoff⁸ soutiennent cette hypothèse qui semble faire relativement consensus⁹, rajeunissant de cinq siècles l'abandon supposé du site.

Une prospection de surface menée par J.-M Holderbach en 2010¹⁰ a, de son côté, permis d'aborder la question de la datation de l'enceinte grâce à la découverte de cinq fragments de meule, trois mêlés aux blocs du mur, un à proximité de l'édifice sommital et le dernier à l'extérieur du périmètre fortifié. Étudiés par F. Jodry, ils sont attribués avec réserve à la fin du second Âge du Fer¹¹. Ils s'ajoutent aux trois meules signalées en réemplois dans le mur d'enceinte en 1978 par H. Zumstein et qui avaient, elles, été attribuées au Bas-Empire¹². Il n'est cependant pas exclu que l'on ait affaire aux mêmes éléments, d'autant qu'il s'agit dans les deux cas de trois fragments observés au sein des moellons qui composent l'enceinte. Bien que ce mobilier ne permette pas de dater l'enceinte, leur position en réemploi offre tout de même un terminus post quem qui donne de bons arguments en faveur d'une construction dans le courant de l'Antiquité ou lors d'une phase postérieure.

1 Jacky KOCH, *L'art de bâtir dans les châteaux forts en Alsace (X^e-XIII^e siècles)*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 2015, p. 33.

2 Joseph WIMMER, *Histoire de Grendelbruch*, op. cit.

3 Jean BRAUN, « Les fortifications anciennes de la vallée de la Bruche », *Annuaire de la société d'Histoire et d'Archéologie de Molsheim*, 1970, p. 43-44.

4 Armand KIEFFER, « Note sur le Purpurkopf », *Cahiers alsaciens d'archéologie d'art et d'histoire*, n°20, 1977, p.35-38.

5 Ibid., p.36

6 Thomas BILLER et Bernhard METZ, « Anfänge der Adelsburg », art. cit., p. 250.

7 Thomas BILLER et Bernhard METZ, *Die Burgen des Elsass. Band I. Die Anfänge des Burgenbaues im Elsass bis 1200*, Munich, Deutscher Kunstverlag, 2018, p. 86.

8 Georges BISCHOFF, Jean-Michel RUDRAUF, *Les châteaux forts autour du Mont Sainte-Odile*, Bernardswiller, ID l'édition, 2019, p. 85.

9 Jacky KOCH, « Les châteaux alsaciens entre 950 et 1150 », in Marie POTTECHER (dir.), *L'Alsace au cœur du Moyen Âge*, op. cit.

10 Jean-Marie HOLDERBACH, *Purpurkopf*, rapport de prospection, Strasbourg, SRA, 2013.

11 Jean-Marie HOLDERBACH, Florent JODRY, « La carrière d'extraction de meules en grès vosgien du Purpurkopf à Rosheim (Bas-Rhin) », in Olivier BUCHSENSCHUTZ, Stéphanie LEPAREUX-COUTURIER, Gilles FRONTÉAU (dir.), *Les meules à grain du Néolithique à l'époque médiévale : technique, culture, diffusion* (Actes du 2^{ème} colloque du Groupe Meule, Reims, du 15 au 17 mai 2014), Dijon, 43^{ème} supplément à la Revue Archéologique de l'Est, 2017, p. 187-190.

12 Robert STAHL, « Un nouveau site archéologique à Rosheim. Céramique protohistorique et gallo-romaine », *Cahiers alsaciens d'archéologie d'art et d'histoire*, n°22, 1979, note 1, p. 35 ;

La campagne de prospection pédestre et de relevés par photographie aérienne réalisée en 2020¹ a permis d'actualiser les données. Les clichés géoréférencés obtenus ont permis de réaliser un modèle en trois dimensions du site par traitement photogrammétrique puis d'en tirer un modèle numérique de terrain (MNT). Un plan actualisé du sommet a été réalisé à partir de ce modèle (Fig. 4). Cette campagne a également permis la mise au jour d'un tesson de céramique à l'intérieur du périmètre fortifié, sur le flanc sud-ouest du sommet, non loin de l'entrée. Il s'agit d'un fond de céramique difficilement identifiable, peut-être de la fine tournée mérovingienne ou une production antique locale. Le fait qu'il s'agisse vraisemblablement de céramique tournée est toutefois un indice supplémentaire en faveur d'une datation antique ou altomédiévale de l'occupation du sommet.

1.5. L'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE ET LES MÉTHODES ADOPTÉES

1.5.1. Problématique scientifique

Malgré son utilisation délicate, la bulle de Léon IX constituait un indice intéressant pour la datation de ce site et invitait à aller au-delà des relevés et de la prospection. La présente opération ambitionnait de mettre au jour des éléments susceptibles de préciser la chronologie de cette fortification, nous permettant de faire avancer la question des origines du phénomène castral dans l'espace alsacien. Au-delà de son intérêt archéologique propre, les résultats du sondage visaient également à apporter un éclairage supplémentaire sur la fiabilité de la bulle pontificale.

Prometteur, le bilan des connaissances textuelles et archéologiques sur le Purpurkopf ouvrait de nouvelles perspectives de recherches. De nouvelles investigations étaient nécessaires afin de confirmer ou d'infirmer les hypothèses que l'on pouvait établir à partir des données complexes et lacunaires à la disposition des historiens et des archéologues. Elles étaient les seules à permettre de lever un peu le voile sur ce site qui pourrait constituer un témoignage aussi unique que précieux pour mieux appréhender le Moyen Âge central en Alsace.

L'opération devait également permettre d'évaluer l'état de conservation des vestiges afin de préparer une campagne de fouille plus ambitieuse. Il s'agissait notamment de s'assurer que les vestiges n'avaient pas fait l'objet de fouilles anciennes susceptibles de détruire la stratigraphie interne du bâtiment, d'obtenir un premier aperçu de l'épaisseur des remblais de démolition et de la hauteur des maçonneries conservées en élévation.

1.5.2. Le projet

L'opération archéologique a fait l'objet d'un partenariat entre l'Université d'Angers, qui a financé le logement de l'équipe de fouille pendant les travaux de terrains et l'impression du présent rapport, et Archéologie Alsace, qui assurait un soutien logistique à l'opération en fournissant matériel et véhicules. L'équipe de fouille a également bénéficié du soutien de l'association du « Club Vosgien Purpurkopf » qui a fourni du matériel de débroussaillage et a participé au rebouchage des sondages.

1.5.3. La réalisation de l'intervention

La campagne de sondages a eu lieu du 6 au 12 juin 2021. Malgré quelques averses, les conditions météorologiques ont été globalement favorables. La première phase de l'opération, consacrée à la dévégétalisation des arases du quart nord-ouest du bâtiment somital et au décapage manuel des couches d'humus, a mobilisé une équipe de cinq personnes sur deux jours consécutifs. L'approfondissement des sondages et les observations archéologiques ont ensuite été réalisés par deux personnes pendant quatre jours.

Deux sondages ont pu être réalisés de part et d'autre de l'angle nord-ouest du bâtiment, l'un interne, l'autre externe. Ils ont été poursuivis jusqu'à la base de la maçonnerie. Les déblais ont été stockés sur des baches à proximité des sondages afin de faciliter les opérations de rebouchage et de limiter l'impact des terrassements. L'ouverture des sondages a été accompagnée du nettoyage fin des maçonneries afin de permettre leur relevé photogrammétrique.

¹ Steve GENTNER, Maxime WALTER, Simon DIEMER, Clément FÉLIU, Florent JODRY, Florent MINOT — *Les enceintes de hauteur de la Heidenstadt à Erolsheim-lès-Saverne, du Brotschberg à Haegen, du Kastelring à Lampertsloch, du Jardin des Fées à Lutzelhouse, du Kastel et du Petit Ringelsberg à Oberhaslach, et du Purpurkopf à Rosheim (67) : rapport de prospection thématique*. Strasbourg : UMR 7044 ; Université de Strasbourg ; SRA Grand Est, 2021. 147 p.

Côté externe, le sondage a permis de dégager le parement du tronçon ouest du mur MR1001 sur une longueur de 2,70 m et une hauteur de 1,50 m. Au nord le sondage a été approfondi afin de dégager l'angle nord-ouest du bâtiment jusqu'à la base de la maçonnerie.

Côté interne, après un premier décapage en plan des couches superficielles d'humus, le sondage a été approfondi au niveau de l'angle interne, afin d'évaluer l'épaisseur de la couche correspondant à l'effondrement de la partie supérieure des murs du bâtiment.

1.5.4. Le traitement et la gestion des données

1.5.4.1. L'enregistrement des données archéologiques

Le système d'enregistrement employé est inspiré de SYSLAT, système mis en oeuvre sur la fouille programmée du site de Lattes (Hérault)¹. Les données issues de la fouille ont été enregistrées directement sur les relevés, par unités stratigraphiques (US) en distinguant les US « positives », « négatives » et « construites ». Les unités stratigraphiques ont fait l'objet d'une numérotation continue à quatre chiffres, de 1000 à 1006. Les relations stratigraphiques entre les faits et les informations chronologiques qu'elles contiennent ont été schématisées sous la forme d'un diagramme stratigraphique, présenté en annexe 2. L'inventaire des US, quant à lui, est présenté en annexe 1.

1.5.4.2. La documentation graphique et photographique

Le plan des vestiges a été réalisé à partir d'orthophotographies géoréférencées réalisées à l'aide d'un drone. Le relevé des élévations a également été effectué à l'aide d'orthophotographies reprises en Dessin Assisté par Ordinateur et présentées à une échelle adaptée au format du rapport. La couverture photographique du site et des vestiges a été réalisée au moyen d'un appareil numérique. Les clichés parmi les plus significatifs ont été intégrés au rapport. Les autres clichés ont été triés, inventoriés et comptent parmi les archives de la fouille présentées en annexe 3.

1.5.4.3. La gestion du mobilier

Le mobilier archéologique a été lavé et inventorié lors de la phase de post-fouille. Les informations, enregistrées sur un système de gestion de données (Excel), puis intégrées dans la base de données Gaïa. L'inventaire exhaustif du mobilier recueilli est présenté en annexe 4 du présent rapport. Un numéro d'inventaire est attribué à chaque objet. Il se compose de la manière suivante :

XXXX-XXX-0000-0.

- XXXX : numéro d'opération délivré par le Service régional de l'archéologie ;
- XXX : « code mobilier », en fonction du matériau
- 0000 : unité stratigraphique dans laquelle l'objet a été prélevé ;
- 0 : numéro d'inventaire attribué de façon incrémentale

1.5.4.4. La phase d'exploitation des données et le rapport final d'opération

La phase d'étude a été menée par le responsable d'opération de façon discontinue entre la fin de la phase terrain et la remise du rapport. La rédaction a été faite à l'aide du logiciel de traitement de texte Word version 2013. Les illustrations ont quant à elles été réalisées grâce au logiciel Adobe Illustrator CS6. L'ensemble du document a été mis en page par le responsable d'opération sur le logiciel de PAO InDesign CS6.

Les annexes réglementaires accompagnant le rapport (liste des Unités stratigraphiques, inventaire du mobilier archéologique et inventaire de la documentation scientifique) ont été réalisées à l'aide des logiciels Excel et Calc. L'ensemble a été versé dans la base de données Gaïa selon les principes de fonctionnement établis avec le SRA Grand-Est - site de Strasbourg.

¹ Michel PY, Syslat 3.1. *Système d'information archéologique - Manuel de référence*, Lattes, Association pour la Recherche Archéologique en Languedoc Oriental, Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales, coll. « Lattara », 10, 1997, p. 23-47.



2. RÉSULTATS SCIENTIFIQUES

Les sondages n'ont révélé que deux phases d'occupation, la première (Phase A) correspond à l'élévation du bâtiment, attribuée avec réserve à la fin du premier Moyen Âge, la seconde (Phase B) à son effondrement à la même période.

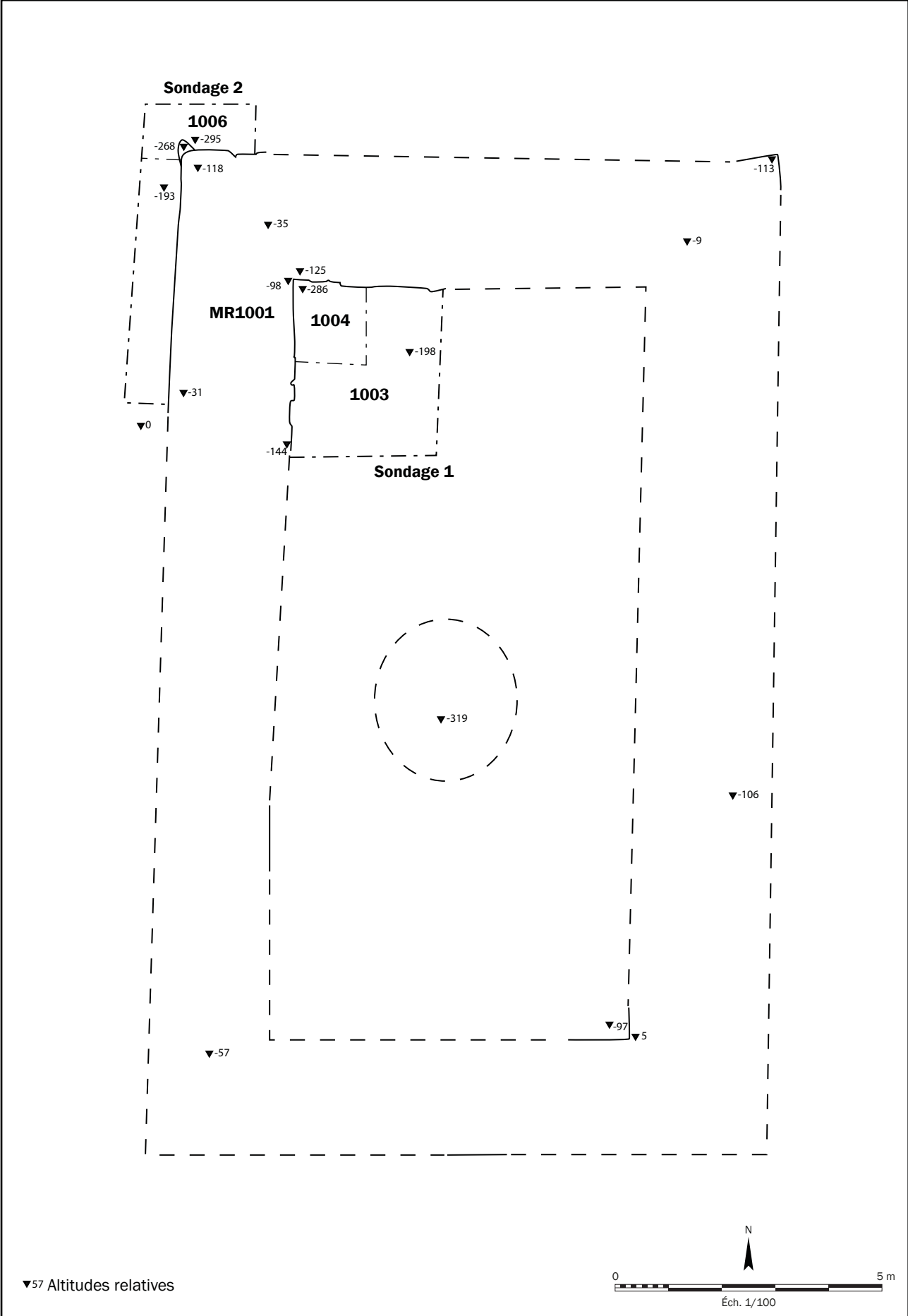


Fig. 7. Plan des vestiges du bâtiment. Cliché : F. Minot



Fig. 8. Plan orthophotographique du bâtiment. Clichés : B. Prévot ; Traitement et DAO : F. Minot.

2.1. PHASE A : LE MUR MR1001, VESTIGE DU BÂTIMENT SOMMITAL

2.1.1. Plan et structure

Le bâtiment coiffant le sommet du Purpurkopf est de plan rectangulaire (Fig.7 et 8). Les sondages ont permis de mettre au jour son angle nord-ouest (Fig.9 et 10). L'angle externe nord-est, sommairement dégagé par une fouille sauvage, était déjà visible avant notre intervention et l'angle interne sud-est était encore conservé en élévation hors-sol. Ces différents éléments permettent de restituer facilement le plan général du bâtiment, d'autant que le tracé de la maçonnerie est encore largement visible, même si les parements sont masqués par les éboulis et la végétation. Au niveau des sondages, une seule phase de construction a été observée, et les observations sur le reste du bâtiment suggèrent qu'une seule maçonnerie constitue le bâtiment : le mur MR1001.

La longueur totale de l'édifice est de 18,60 m (nord-sud) pour 11 m de large hors œuvre (est-ouest), son emprise au sol atteint 205 m² pour une surface interne de 95 m², le mur étant large de 2 à 2,10 m. Au niveau des sondages, le mur MR1001 est conservé sur 3 m de haut, blocage compris. Une hauteur de maçonnerie légèrement supérieure peut-être attendue au niveau de l'angle sud-ouest, légèrement plus élevé en altitude, à condition que son niveau de fondation soit similaire.

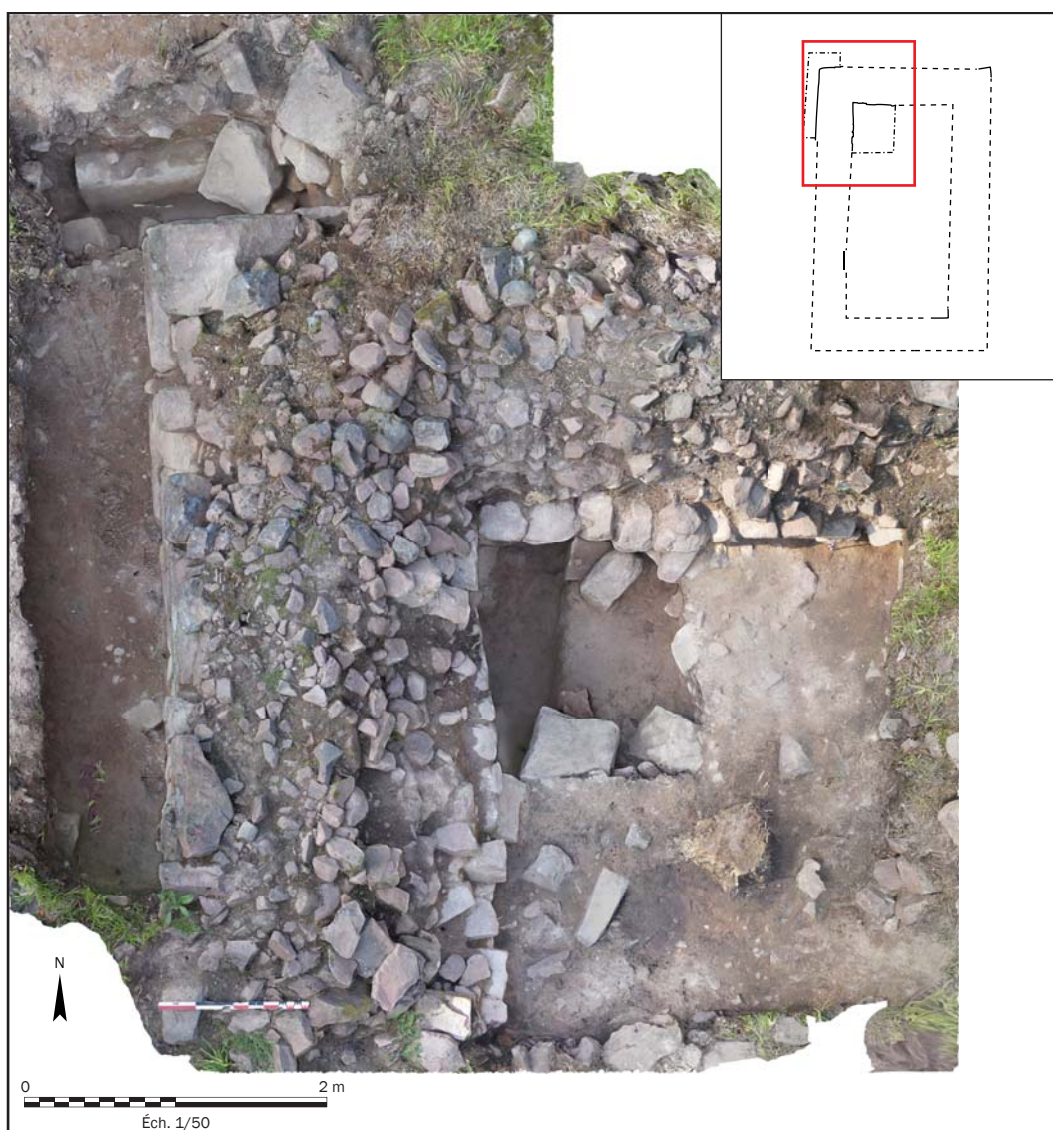


Fig. 9. Plan orthophotographique des sondages et du mur MR1001. Clichés traitement et DAO : F. Minot



Fig. 10. Vue aérienne du bâtiment depuis l'ouest.
Cliché : B. Prévot

2.1.2. Matériaux de construction et mise en œuvre

Le mur MR1001 est formé de deux parements à l'appareillage irrégulier de blocs et moellons de grès rose bruts ou très grossièrement équarris, enserrant un blocage de moellons et de cailloux, liés par une argile sableuse orange brune (Fig.11, 12 et 13). Les parements présentent des éléments sommairement assisés et ont été observés au niveau des sondages sur une hauteur maximum de 1,90 m côté intérieur et de 1,80 m côté extérieur. En partie supérieure, l'éboulement des parements a mis à nu le blocage, notamment du côté intérieur (Fig.12). De ce côté, les assises supérieures du parement sont d'ailleurs en déport par rapport à l'aplomb du mur, poussées par le tassement du blocage qui provoque une « ouverture » du mur par le haut.

L'angle externe nord-ouest a été partiellement dégagé jusqu'à son assise de fondation. Il est constitué de gros blocs équarris mesurant en moyenne 0,90 m de long pour 0,35 à 0,40 m de haut (Fig.13). Les blocs d'angle sont alignés avec soin en dehors du bloc de fondation qui dépasse largement de la maçonnerie en direction du nord (Fig.14).

Le mur ne paraît pas avoir été installé dans une tranchée de fondation, il repose directement sur une couche composée d'un cailloutis de grès rose pris dans une matrice de sable gris-clair rosé provenant de la décomposition du substrat (US1004 Fig.11, Fig15 et Fig.18). Au niveau des sondages le mur ne repose donc pas sur le socle rocheux, mais sur cette couche qui apparaît comme remaniée. Elle a d'ailleurs livré un tesson de céramique à engobe blanche de facture antique¹ retrouvé sous la première assise du mur. La faible emprise des sondages ne permet pas de savoir si ce cas de figure s'applique à l'ensemble du bâtiment ou uniquement aux parties observées. Il est fort probable que des terrassements en vue de constituer une plateforme aient précédé la construction du bâtiment, néanmoins l'irrégularité de la fondation indique une certaine adaptation au relief de la première assise (Fig.11 et Fig.15).

Notons qu'aucun niveau de sol n'a été repéré à l'intérieur du bâtiment. La surface de l'US 1004 sur laquelle repose le mur n'est pas indurée et ne présente pas de marques d'anthropisation (charbons de bois, mobilier). Elle est directement recouverte par la couche de remblais correspondant à l'effondrement des parties supérieures du bâtiment (US 1003) (Fig.17 et 18).

¹ 017784-TCR-1004-01

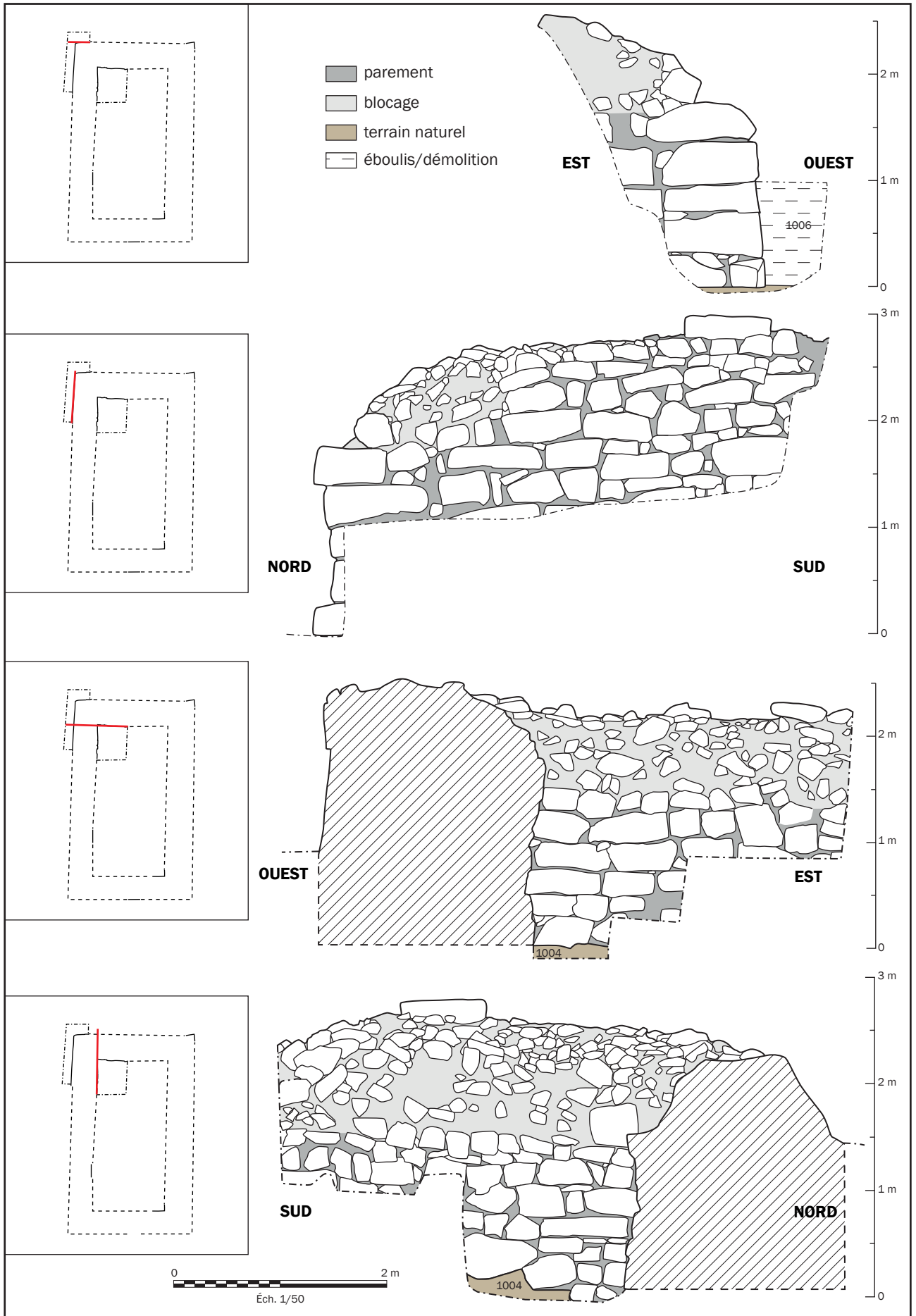


Fig. 11. Relevé des parements du mur MR1001. Clichés, traitement, DAO : F. Minot.



De gauche à droite et de haut en bas

Fig. 12. Vue de l'angle interne nord-ouest du bâtiment (MR1001) depuis le sud. Cliché : F. Minot.

Fig. 13. Vue de l'angle externe nord-ouest du bâtiment (MR1001) depuis le nord. Cliché : F. Minot.

Fig. 14. Vue de détail de la fondation du mur ouest (MR1001), côté intérieur, depuis l'est. Cliché F. Minot.

Fig. 15. Vue de détail des blocs d'angle et du bloc de fondation depuis le nord. Cliché : F. Minot.



Fig. 16. Vue du remblai issu de l'éboulement du mur côté intérieur depuis l'est (US1003). Cliché : F. Minot.

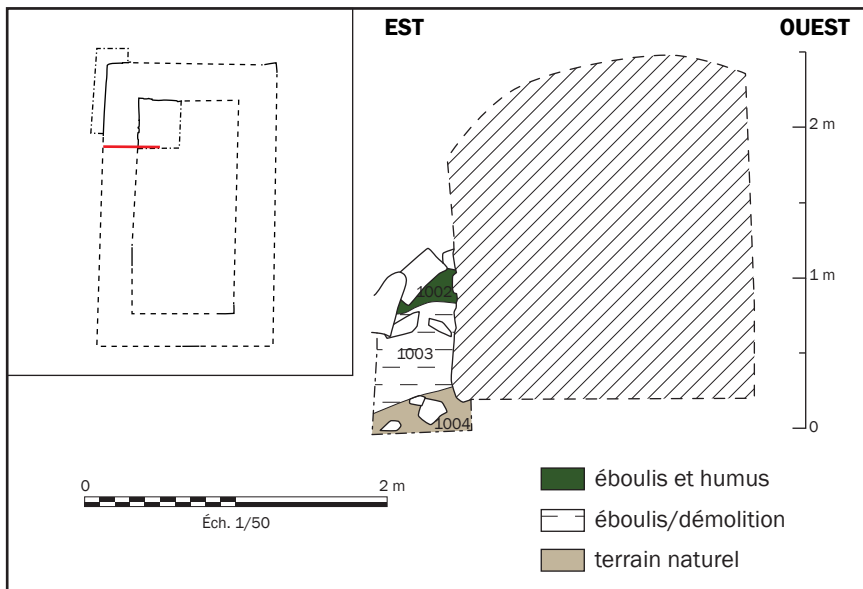


Fig. 17. Relevé de la stratigraphie interne du bâtiment. Relevé et DAO : F. Minot.



Fig. 18. Vue de détail de la stratigraphie interne du bâtiment. Cliché : F. Minot.

2.2. PHASE B : LES NIVEAUX D'EFFONDREMENT DU BÂTIMENT (US 1003 ET 1006)

La stratigraphie du comblement interne du bâtiment traduit un remblaiement causé par l'effondrement de l'édifice. La principale couche mise en évidence (US 1003) est composée de gros moellons parfois équarris provenant de l'effondrement des parements et de moellons plus petits issus du blocage du mur. Le tout est pris dans une matrice de sable argileux brun-orangé qui constituait à l'origine le liant de la maçonnerie. Il s'agit clairement des mêmes matériaux que ceux employés dans les parties encore en élévation du mur MR1001. Cette couche ne comportait pour seules inclusions que deux fragments de céramique culinaire et un petit fragment de fer indéterminé¹. Épaisse de 1 à 1,20 m le long du mur, elle marque un pendage vers le centre du bâtiment, qui s'explique par le processus d'effondrement de la maçonnerie - les éléments ayant plutôt tendance à tomber à la base du mur que loin de celui-ci. La dépression située au centre du bâtiment (**Fig.7 et 8**), interprétée comme le vestige d'une citerne par divers auteurs², pourrait ainsi ne résulter que du processus d'effondrement des murs, la couche d'éboulis s'amenuisant en s'éloignant des murs³. Le fond de cette dépression n'est d'ailleurs que 0,35 m sous le niveau de fondation de l'angle nord-ouest du mur MR1001.

Côté externe, l'effondrement des maçonneries a constitué un cône d'éboulis tout autour du bâtiment, masquant les parements et constituant une pente abrupte remontant jusqu'à l'arase du mur MR1001. Comme du côté intérieur, ce niveau est constitué de moellons de grès rose plus ou moins gros pris dans une matrice argilo-sableuse brun-orangée (US1006) (**Fig.11 et 13**). Deux blocs, équarris à angle droit, sont situés au pied du chaînage d'angle, suggérant qu'ils en soient tombés (**Fig.13**). Là encore la couche repose directement sur ce qui est interprété comme le terrain naturel. Il ne fait guère de doute que ces matériaux proviennent de l'écroulement de la partie supérieure du mur MR1001.

1 Cf infra : 2.3 Éléments de datation

2 Cf supra : 1.4.2

3 La fouille de cette dépression sera d'ailleurs l'un des objectifs de la campagne à venir.

2.3. LES ÉLÉMENTS DE DATATION

Les indices de datation des phases A et B sont ténus, néanmoins, au vu de la faible empreinte des sondages et de la période supposée, ils sont encourageants. Trois fragments de céramique culinaire ont été mis au jour. L'un provient du niveau de substrat remanié situé sous la fondation du mur MR1001 (US 1004 : 017784-TCR-1004-01), les deux autres ont été recueillis dans la couche résultant de l'effondrement du bâtiment (US 1003 : 017784-TCR-1003-01 et 02).

Le fragment mis au jour sous l'assise de fondation du mur MR1001 (017784-TCR-1004-01) correspond à un petit fragment de panse en céramique commune à pâte claire et à engobe blanc. Les caractéristiques technologiques de ce fragment ne permettent de le dater précisément, il s'agit néanmoins d'un type de production clairement antique, permettant de considérer que le mur MR1001 a été érigé au plus tôt dans le courant de l'Antiquité et qu'il n'est pas protohistorique.

Les deux éléments mis au jour dans le remblai interne permettent d'apporter des indices chronologiques pour la phase d'abandon et de destruction du bâtiment. Si le premier, un fragment de panse en céramique commune à pâte claire, semble plutôt antique (017784-TCR-1003-02 Fig.19), le second, un bord de pot en céramique claire Alsacienne à lèvres arrondies allongées est clairement médiéval (017784-TCR-1003-01 Fig.20, Fig.21 et Fig.22). Ce dernier fragment correspond en effet à des productions caractéristiques de la phase nord 5 ou nord 6 de la typologie établie par Madeleine Châtelet et attribuées à une fourchette chronologique couvrant les IX^e et X^e siècles¹. Cette découverte permet de proposer un *terminus post quem* autour de la fin du premier Moyen Âge pour l'abandon du bâtiment situé au sommet du Purpurkopf.

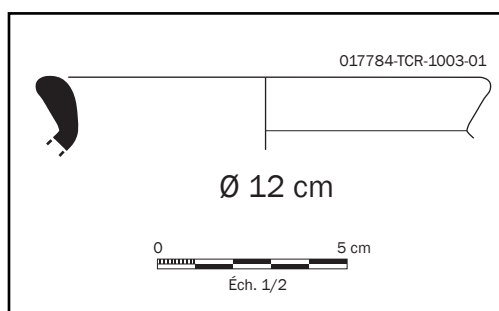


Fig. 20. Tesson 017784-TCR-1003-01. Dessin : É. Arnold

Fig. 19. Tesson 017784-TCR-1003-02. Cliché : F. Schneikert



Fig. 21. Tesson 017784-TCR-1003-01. Cliché : F. Schneikert



Fig. 22. Tesson 017784-TCR-1003-01. Cliché : F. Schneikert

¹ Madeleine CHÂTELET, *La céramique du haut Moyen Âge du sud de la vallée du Rhin supérieur (Alsace et Pays de Bade). Typologie, chronologie, technologie, économie et culture*, Montagnac, éd. Monique Mergoïl, 2002, p. 128-131.



CONCLUSION ET PERSPECTIVES

L'objectif de cette campagne de sondage était d'évaluer l'état de conservation des vestiges du bâtiment situé au centre de l'enceinte du Purpurkopf. Il s'agissait également de chercher des indices susceptibles de nous éclairer sur la chronologie et la vocation de ce bâtiment. Sa morphologie révèle une destination clairement défensive : l'épaisseur des murs est comprise entre 2,00 et 2,10 m et la hauteur restituée du bâtiment est sans doute supérieure à 4,00 m. Ces caractéristiques permettent en outre d'envisager l'existence d'au moins un étage. L'absence de terres cuites architecturales dans les niveaux d'effondrement et plus généralement sur l'ensemble du site indique que la couverture du bâtiment était plus probablement réalisée en matériaux périssables (bardeaux, chaumes). De même, l'absence de charbon dans les niveaux de démolition semble exclure une destruction par incendie, ce que seul l'élargissement des sondages permettra d'affirmer. La mise au jour de deux fragments de céramique antique au cours de la campagne fait écho aux éléments bas-empire retrouvés lors des prospections sauvages réalisées sur le site à la fin du XX^e siècle¹ et amène à interroger aussi bien la chronologie des occupations que le lien entre l'enceinte et le bâtiment sommital. Les éléments matériels mis au jour ne permettent pas pour l'instant de préciser le caractère résidentiel de cette construction ni le statut social de ses propriétaires, mais le bon état des vestiges maçonnés et la découverte de mobilier céramique malgré l'emprise très restreinte des investigations s'avèrent extrêmement prometteurs. La découverte d'un tesson caractéristique de la fin du premier Moyen Âge offre un premier élément de datation, même si des conclusions définitives ne peuvent pas reposer sur cette unique occurrence. Néanmoins, si les fouilles à venir devaient confirmer ces éléments chronologiques, cela permettrait tout d'abord de prolonger le dialogue entre les sources textuelle et archéologique, qui fut à l'origine de ce projet. En effet, cela autoriserait à associer avec quasi-certitude l'actuel site du Purpurkopf au « *Burberck* » mentionné dans la bulle de Léon IX, ce qui, en retour, apporterait un éclairage nouveau sur le crédit que l'on peut apporter à ce manuscrit connu uniquement par une copie tardive². Surtout, si ce *castrum* était bien celui mentionné par le pape issu de la famille des comtes d'Eguisheim, le Purpurkopf pourrait être le premier site castral à être fouillé pour cette période dans la région : en effet, à l'exception de rares interventions liées à des fouilles préventives, aucune fouille approfondie portant sur une fortification de la fin du premier Moyen Âge n'a été menée en Alsace ces dernières décennies³. Une comparaison pourrait alors être faite avec deux sites contemporains, à la morphologie comparable, celui du « Château des Fées » de Montcy-Notre-Dame, situé dans l'est du département des Ardennes, d'une part⁴, et celui du Schlössel, situé dans l'ouest de la Rhénanie-Palatinat, d'autre part⁵. L'étude de ce site apporterait ainsi de précieux éléments à la connaissance des premiers châteaux dans l'espace rhénan des IX^e-X^e siècles. Ces résultats invitent donc à envisager une opération de fouilles programmées plus conséquentes permettant de préciser ces différents indices.

1 Ce mobilier, ramassé par un ancien garde forestier a été récupéré et fera l'objet d'un inventaire lors de la prochaine campagne.

2 Pour une discussion plus détaillée des enjeux diplomatique et historique de ce document, voir Tristan MARTINE, Florent MINOT, « *Burberck [...] in cujus montis cacumine suum extitit castrum* ». Analyse d'une bulle de Léon IX et bilan des données textuelles et archéologiques sur le Purpurkopf (Bas-Rhin) », *Revue d'Alsace*, 2022, à paraître.

3 Pour un état des lieux des connaissances sur le phénomène castral alsacien durant cette période, voir Jacky KOCH, « *Les châteaux alsaciens entre 950 et 1150* », in Marie POTTECHER (dir.), *L'Alsace au cœur du Moyen Âge. De Strasbourg au Rhin supérieur. XI^e-XII^e siècles*, Lyon, Lieux-Dits éditions, 2015, p. 178-183.

4 Cédric MOULIS et Jean-Pierre LEMANT, *Le château des fées de Montcy-Notre-Dame : archéologie d'un site de l'an mil*, Nancy, Presses universitaires de Nancy - Éditions Universitaires de Lorraine, 2016, 223 p.

5 Dieter BARZ, « *Schlössel bei Klingenberg. Befunde und Funde einer salierzeitlichen Burg* », in Matthias UNTERMANN (ed.), *Archäologie mittelalterlicher Burgen*, Paderborn, Heidelberg, Deutsche Gesellschaft für Archäologie des Mittelalters und der Neuzeit e.V., 2008, p. 189-196 ; Dieter BARZ, Claude FISCHER et Jean-Marie MENGUS, « *Burgruine Schlössel/ Alte Burg bei Klingenberg. 25 Jahre Ausgrabungen* », in Andrea ZEEB-LANZ et Reinhard STUPPERICH (eds.), *Palatinatus Illustandus: Festschrift für Helmut Bernhard zum 65. Geburtstag*, Mayence-Wiesbaden, Rütten-Harrassowitz Verlag, 2013, p. 279-290.

BIBLIOGRAPHIE

BARZ D., « Schlüssel bei Klingenstein. Befunde und Funde einer salierzeitlichen Burg », in UNTERMANN M. (ed.), *Archäologie mittelalterlicher Burgen, Paderborn, Heidelberg, Deutsche Gesellschaft für Archäologie des Mittelalters und der Neuzeit e.V.*, 2008.

BARZ D., FISCHER C. et MENGUS J.-M., « Burgruine Schlüssel/ Alte Burg bei Klingenstein: 25 Jahre Ausgrabungen », in ZEEB-LANZ A. et STUPPERICH R. (eds.), *Palatinatus Illustrandus: Festschrift für Helmut Bernhard zum 65. Geburtstag*, Mayence-Wiesbaden, Rutzen-Harrassowitz Verlag, 2013, p. 279-290.

BILLER T. et METZ B., « Anfänge der Adelsburg im Elsaß in ottonischer, salischer und frühstaufischer Zeit », in BÖHME H. W. (dir.), *Burgen der Salierzeit*, Sigmaringen, Thorbecke, 1991.

BILLER T. et METZ B., *Die Burgen des Elsass. Band I. Die Anfänge des Burgenbaues im Elsass bis 1200*, Munich, Deutscher Kunstverlag, 2018.

BISCHOFF G., RUDRAUF J.-M., *Les châteaux forts autour du Mont Sainte-Odile*, Bernardswiller, ID l'édition, 2019.

BLEICHER G., FAUDEL C. F., « Monuments mégalithiques, deuxième partie », *Bulletin de la Société d'Histoire Naturelle de Colmar*, 1879-1880.

BORNERT R., *Les monastères d'Alsace, t. II/1, Abbayes de Bénédictins, des origines à la Révolution française*, Strasbourg, Éd. du Signe, 2009, p. 72.

BRAUN J., « Les fortifications anciennes de la vallée de la Bruche », *Annuaire de la société d'Histoire et d'Archéologie de Molsheim*, 1970, p. 43-44.

BRESSLAU H. (éd.), « Gesta Chuonradi II. imperatoris », *MGH SS rer. Germ. LXI*, Cap. 19.

CHÂTELET M., *La céramique du haut Moyen Âge du sud de la vallée du Rhin supérieur (Alsace et Pays de Bade). Typologie, chronologie, technologie, économie et culture*, Montagnac, éd. Monique Mergoïl, 2002.

FORRER R., « Des enceintes fortifiées préhistoriques, romaines et anhistoriques d'Alsace », *Bulletin de la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace*, n° 26, 2e série, 1926.

GENTNER S., WALTER M., DIEMER S., FÉLIU C., JODRY F., MINOT F., *Les enceintes de hauteur de la Heidenstadt à Ernolsheim-lès-Saverne, du Brotschberg à Haegen, du Kastelring à Lampertsloch, du Jardin des Fées à Lutzelhouse, du Kastel et du Petit Ringelsberg à Oberhaslach, et du Purpurkopf à Rosheim (67) : rapport de prospection thématique*. Strasbourg : UMR 7044 ; Université de Strasbourg ; SRA Grand Est, 2021.

GOEHNER C., JAENGER F. « Der Ringwall auf dem Purpurkopf bei Grendelbruch », *Cahiers d'archéologie et d'histoire d'Alsace*, n° 53-56, 1923.

GUTMANN K. S., « Besuch auf dem Purpurkopf », *Strasburger Post*, n° 678, 13 juin 1914.

HOLDERBACH J.-M., JODRY F., « La carrière d'extraction de meules en grès vosgien du Purpurkopf à Rosheim (Bas-Rhin) », in BUCHSENSCHUTZ O., LEPAREUX-COUTURIER S., FRONTEAU G. (dir.), *Les meules à grain du Néolithique à l'époque médiévale : technique, culture, diffusion*, (Actes du 2ème colloque du Groupe Meule, Reims, du 15 au 17 mai 2014), Dijon, 43ème supplément à la Revue Archéologique de l'Est, 2017, p. 187-190.

HOLDERBACH J.-M., *Purpurkopf*, rapport de prospection, Strasbourg, SRA, 2013.

KESSLER F., « Les murs dits païens de l'Alsace », *Bulletin de la Société Industrielle de Mulhouse*, 1913.

KIEFFER A., « Note sur le Purpurkopf », *Cahiers alsaciens d'archéologie d'art et d'histoire*, n° 20, 1977.

KOCH J., « Les châteaux alsaciens entre 950 et 1150 », in POTTECHER M. (dir.), *L'Alsace au cœur du Moyen Âge. De Strasbourg au Rhin supérieur. XI^e-XII^e siècles*, Lyon, Lieux-Dits éditions, 2015.

KOCH J., *L'art de bâtir dans les châteaux forts en Alsace (X^e-XIII^e siècles)*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 2015.

LEGL F., *Studien zur Geschichte der Grafen von Dagsburg-Egisheim*, Sarrebruck, SDV, n° 11.

MARTINE T., MINOT F., « *Burberck [...] in cujus montis cacumine suum extitit castrum* ». Analyse d'une bulle de Léon IX et bilan des données textuelles et archéologiques sur le Purpurkopf (Bas-Rhin) », *Revue d'Alsace*, 2022, à paraître.

Monumenta Germaniae Historica Scriptores (MGH SS) XV, 2, Hanovre, Hahn, 1888.

MOULIS C. et LEMANT J.-P., *Le château des fées de Montcy-Notre-Dame : archéologie d'un site de l'an mil*, Nancy, Presses universitaires de Nancy - Éditions Universitaires de Lorraine, 2016, 223 p.

MÜNDEL C., *Die Vogesen*, Strasbourg, K. J. Trübner, 1888.

NUSS P., *Les Habsbourg en Alsace des origines à 1273. Recherches pour une histoire de l'Alsatia Habsburgica*, Altkirch, Soc. d'Hist. du Sundgau, 2002, 129.

PY M., *Syslat 3.1. Système d'information archéologique - Manuel de référence*, Lattes, Association pour la Recherche Archéologique en Languedoc Oriental, Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales, coll. « Lattara », 10, 1997. p. 23-47.

RUDRAUF J.-M., « L'apparition des premiers châteaux en Alsace entre le début du X^e et le milieu du XI^e siècle », in BISCHOFF G. et TOCK B.-M. (dir.), *Léon IX et son temps*, Turnhout, Brepols, 2006, p. 545-546.

SATTLER M., *Kurze Geschichte der Benedictiner-Abtei von Altdorf*, Strasbourg, Bauer, 1887, n° 3.

SCHOEPFLIN J. D., *Alsatia aevi Merovingici, Carolingici, Saxonici, Salici, Suevici diplomatica*, Mannheim, Typographia Academica, t. 1, 1772, n° 211.

SCHOEPFLIN J. D., RAVENEZ L. W., *L'Alsace illustrée, ou Recherches sur l'Alsace pendant la domination des Celtes, des Romains, des Francs, des Allemands et des Français*, Mulhouse, François Perrin Libraire-Éditeur, 1849.

SCHWEIGHAEUSER J.-G., *Énumération des monuments les plus remarquables du département du Bas-Rhin et des contrées adjacentes : rédigée à l'occasion du Congrès scientifique de 1842*, Strasbourg, Vve. Berger-Levrault, 1842.

SIEFFERT A. A., *Altdorf. Geschichte von Abtei und Dorf*, Strasbourg-Koenigshoffen, Ed. Saint-Fidèle, 1950.

STAHL R., « Un nouveau site archéologique à Rosheim. Céramique protohistorique et gallo-romaine », *Cahiers alsaciens d'archéologie d'art et d'histoire*, n° 22, 1979, note 1.

WIMMER J., *Histoire de Grendelbruch et de la seigneurie de Girbaden. Contribution à l'histoire des vallées de la Magel et de la moyenne Bruche*, Strasbourg, Impr. Muh-Le Roux, 1967.

WÜRDTWEIN S. A., *Nova subsidia diplomatica ad selecta juris ecclesiastici Germaniae*, t. 7, Heidelberg, T. Goebhardt, 1776.

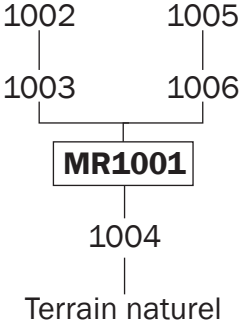


ANNEXES ET INVENTAIRES

INVENTAIRE DES UNITÉS STRATIGRAPHIQUES

N° US	Type US	Fait (n°)	Identification	Description de l'US	Antérieur à	Postérieur à	Synchrone de
1001	C	MR1001	Mur	Mur formé de deux parements à l'appareillage irrégulier constitué de blocs et moellons de grès rose bruts ou très grossièrement équarris, enserrant un blocage de moellons et de cailloux, liés par une argile sableuse orange brune. Les parements présentent des éléments sommairement assisés et ont été observés au niveau des sondages sur une hauteur maximum de 1,90 m pour une largeur comprise entre 2 et 2,00 m	1003	1004	
1002	P		Humus	Humus, éclats de grès rose et sable.		1003	1005
1003	P		Remblai	Remblai composés de gros moellons parfois équarris et de moellons plus petits pris dans une matrice de sable argileux brun-orangé. Comportait deux fragments de céramique culinaire.	1002	1001	1006
1004	P		Substrat remanié	Cailloutis de grès rose pris dans une matrice de sable gris-clair rosé provenant de la décomposition du substrat. Comportait un fragment de céramique culinaire.	1001		
1005	P		Humus	Humus, éclats de grès rose et sable.		1006	1002
1006	P		Remblai	Remblai composés de gros moellons parfois équarris et de moellons plus petits pris dans une matrice de sable argileux brun-orangé.		1001	1003

DIAGRAMME STRATIGRAPHIQUE



INVENTAIRE DU MOBILIER ARCHÉOLOGIQUE

Intitulé	Dénomination	Période	Matériaux	États de conservation général	Contenants	Localisation permanente mobilier	date de découverte	parcelle	propriétaire du terrain
017784-MFE-1003-1	Indéterminé	Période gallo-romaine	Alliage ferreux	RAS	B20614	CCE Alsace	06/06/2021	D61	Ville de Rosheim
017784-TCR-1003-1	Pot	Haut Moyen Âge	Terre cuite	RAS	B20637	CCE Alsace	06/06/2021	D61	Ville de Rosheim
017784-TCR-1003-2	Récipient	Période gallo-romaine	Terre cuite	RAS	B20637	CCE Alsace	06/06/2021	D61	Ville de Rosheim
017784-TCR-1004-1	Récipient	Période gallo-romaine	Terre cuite	RAS	B20637	CCE Alsace	06/06/2021	D61	Ville de Rosheim

L'opération de sondage menée du 6 au 12 juin 2021 avait pour objectif de mesurer le potentiel archéologique des vestiges d'un bâtiment situé au sommet du Purpukopf, au centre d'une vaste enceinte jusqu'à présent non datée. Plus précisément, les sondages visaient à caractériser l'architecture de ce bâtiment, à évaluer son état de conservation et à tenter de préciser sa datation. En effet, une relecture des sources historiques pose l'hypothèse de la présence d'un *castrum* sur le sommet à la fin du X^e siècle, faisant du site un maillon important de l'histoire de l'émergence du phénomène castral en Alsace. Les sondages font suite à une campagne de prospection menée sur le site en 2020 et se veulent préalables à une campagne de fouille programmée.

Deux fenêtres ont été ouvertes de part et d'autre de l'angle nord-ouest du bâtiment pour documenter à la fois sa stratigraphie interne et externe. L'opération a également été l'occasion d'effectuer un débroussaillage complet de l'édifice afin de réaliser des photos par drone dans l'optique d'en tirer un photo-plan. Le dégagement de l'angle nord-ouest de la maçonnerie a permis d'estimer plus précisément les dimensions du bâtiment, dont les angles externes nord-est et interne sud-est étaient déjà connus. Long de 18,60 m pour 11 m de large hors œuvre, il est constitué d'une forte maçonnerie de moellons de grès rose lié à la terre large de 2 à 2,10 m et conservée jusqu'à 3 m en élévation. Ces caractéristiques suggèrent une fonction défensive qui fait écho à l'hypothèse du *castrum*.

Une seule phase d'occupation a été reconnue, le bâtiment ne semblant pas avoir fait l'objet de phases de transformation ou de réfection. L'unique couche d'abandon, composée essentiellement des matériaux issus de l'effondrement de la maçonnerie, a livré un fragment de céramique culinaire qui permet d'avancer, avec de nombreuses réserves, une datation entre les IX^e et X^e siècles. Deux autres fragments, à priori attribués au Bas-Empire, suggèrent néanmoins une datation plus ancienne, sans qu'il soit possible de préciser s'il s'agit d'éléments contemporains ou antérieurs à l'érection du bâtiment.

CHRONOLOGIE	VESTIGES	MOBILIER
Antiquité		Céramique
Premier Moyen Âge?	Bâtiment fortifié	Céramique, métal